

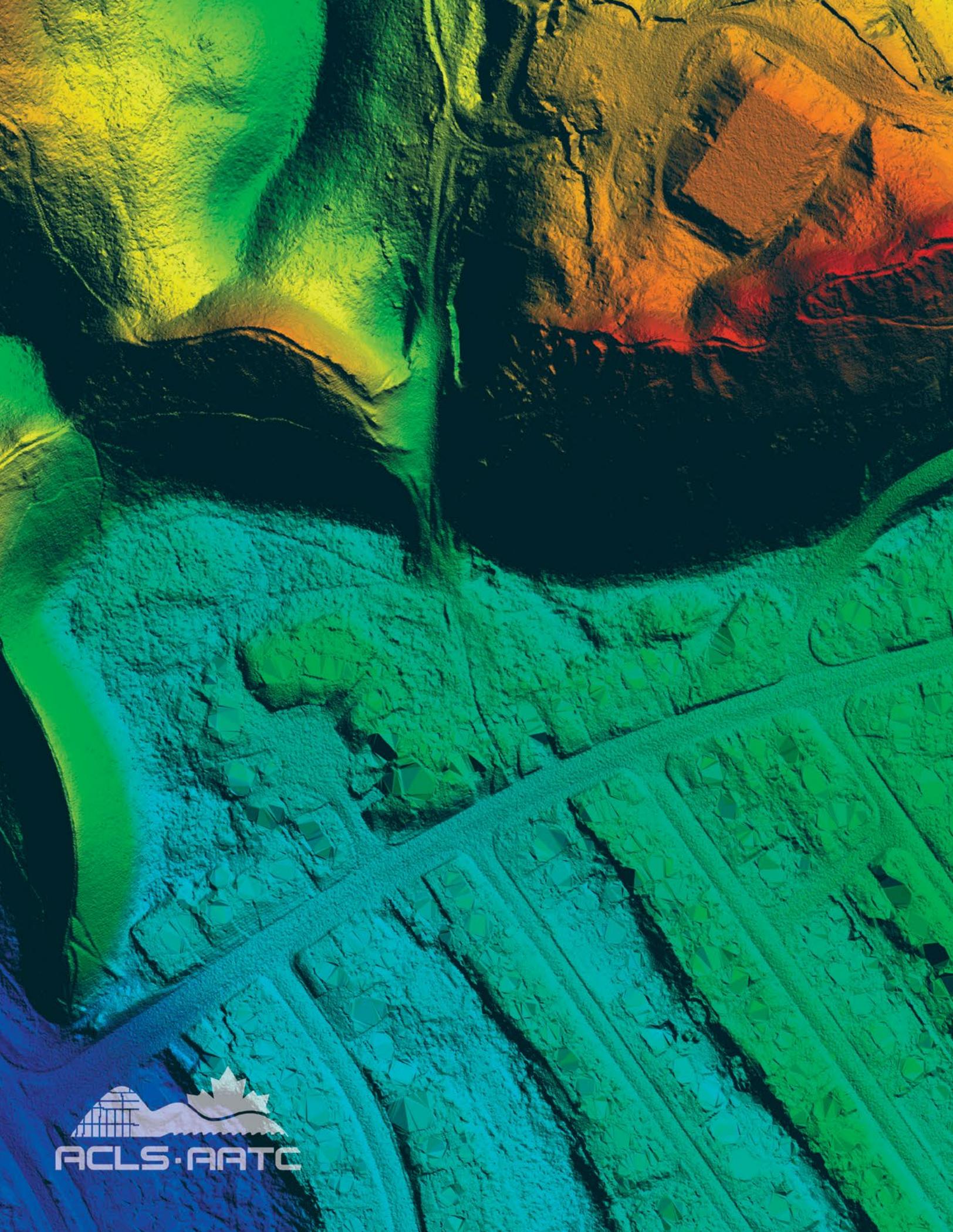


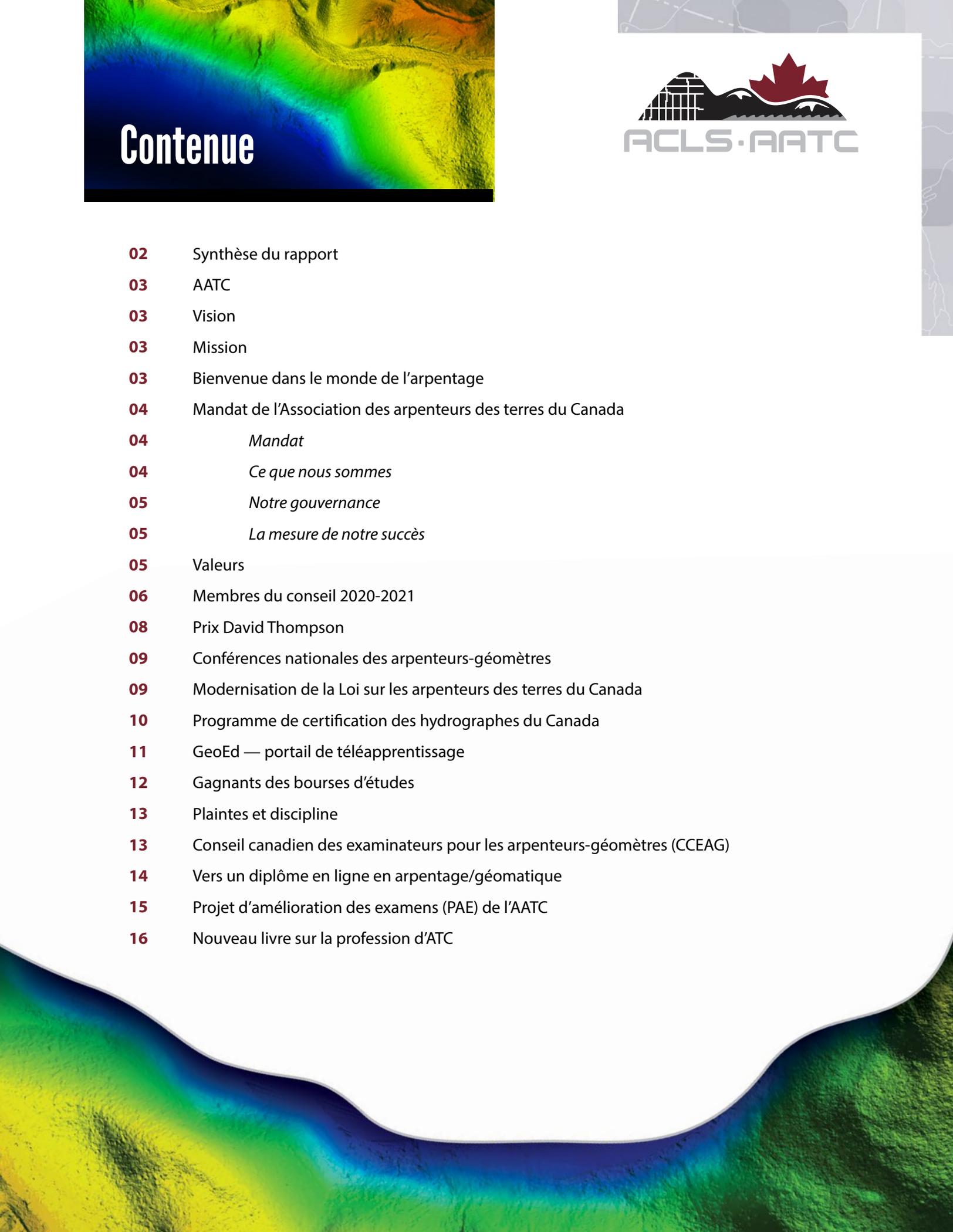
ACLS·AATC

RAPPORT ANNUEL 2020

ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020





Contenue



- 02** Synthèse du rapport
- 03** AATC
- 03** Vision
- 03** Mission
- 03** Bienvenue dans le monde de l'arpentage
- 04** Mandat de l'Association des arpenteurs des terres du Canada
 - 04** *Mandat*
 - 04** *Ce que nous sommes*
 - 05** *Notre gouvernance*
 - 05** *La mesure de notre succès*
- 05** Valeurs
- 06** Membres du conseil 2020-2021
- 08** Prix David Thompson
- 09** Conférences nationales des arpenteurs-géomètres
- 09** Modernisation de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada
- 10** Programme de certification des hydrographes du Canada
- 11** GeoEd — portail de téléapprentissage
- 12** Gagnants des bourses d'études
- 13** Plaintes et discipline
- 13** Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG)
- 14** Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique
- 15** Projet d'amélioration des examens (PAE) de l'AATC
- 16** Nouveau livre sur la profession d'ATC

Synthèse du rapport

L'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) est l'organisme national d'attribution de permis pour les professionnels qui pratiquent l'arpentage dans les trois territoires canadiens, les parcs fédéraux, dans les réserves autochtones et y compris au-dessus et au-dessous de la surface des océans du Canada. Le titre exclusif attribué à ces professionnels est celui d'Arpenteur des terres du Canada (ATC).

L'Association a été créée en vertu d'une loi du Parlement en 1998 conférant un pouvoir d'autoréglementation complet à l'AATC grâce à des pouvoirs de réglementation sur ses membres, un devoir clair de toujours servir l'intérêt public et une surveillance claire de la gouvernance de l'Association par le biais de son Conseil.

Le rôle le plus important de l'AATC est de protéger le public canadien et le tissu cadastral. L'Association a reçu aucune plainte en 2020.

Le Conseil de l'AATC est préoccupé par le fait que les gouvernements provinciaux remettent en question les pratiques de gouvernance des organismes de délivrance de permis, alors cette année, la priorité du Conseil était et est toujours d'examiner, d'améliorer et de mettre à jour toutes les pratiques et politiques de l'AATC pour être prêt à relever tous les défis futurs. Au cours de ce processus, le Conseil a décidé d'élaborer de nouveaux énoncés de vision et de mission et de rédiger des énoncés de valeurs pour guider le Conseil et le personnel dans leur travail de protection de l'intérêt public. Le Conseil a également élaboré un énoncé de mandat pour expliquer clairement au public le rôle de notre organisation.

La pandémie de COVID-19 a eu un effet sérieux sur l'AATC. Le siège de l'Association est fermé depuis le 17 mars 2020. Tous les membres du personnel travaillent de chez eux sans aucune fin en vue. La conférence nationale des arpenteurs-géomètres de 2020 a été annulée. Au lieu de cela, l'AATC a tenu une assemblée générale annuelle en ligne le 22 mai 2020. L'assemblée générale de 2021 se tiendra également en ligne le 14 avril 2021.

En 2018, toutes les associations d'arpentage et les 6 établissements d'enseignement délivrant des diplômes d'arpentage/géomatique par le biais du Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres ont lancé un projet pour examiner l'avenir de l'enseignement de l'arpentage. Suite à ces travaux préliminaires, le comité en est arrivé à un consensus quant à la direction à donner au projet et sur la nécessité d'un financement afin d'aller de l'avant.

Une demande de financement a été soumise à Emploi et Développement social Canada (EDSC) en avril 2019. Ce projet a trois objectifs:

1. *Un programme d'études national mis à jour pour répondre à l'évolution des besoins et des priorités de la société et s'adapter à un avenir motivé par le changement technologique;*
2. *Un nouveau processus d'agrément pour les programmes d'établissements d'enseignement;*
3. *Développement d'une voie claire vers un diplôme canadien en arpentage / génie géomatique en ligne qui aidera les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger au Canada et à l'étranger et les candidats nationaux à accéder à des cours en ligne accrédités pour combler les lacunes qu'ils pourraient avoir dans leur formation pour devenir arpenteurs-géomètres.*

Ce dernier objectif est notre but ultime. Une fois que le programme national est à jour et que le processus d'accréditation et d'exemption s'est amélioré, la prochaine étape logique consiste à passer à un diplôme canadien en ligne en arpentage / géomatique.

This last objective is our ultimate goal. Once the National Syllabus is up to date and the accreditation and exemption process improved, the next logical step is to move towards a Canadian online degree in surveying/geomatrics engineering.

Nous avons reçu l'approbation de EDSC à la fin de l'automne et le projet intitulé «**Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique**» a commencé le 23 décembre 2020. Il se terminera le 9 juin 2023.



AATC :

L'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) est l'organisme national d'attribution de permis pour les professionnels qui pratiquent l'arpentage dans les trois territoires canadiens, les parcs fédéraux, dans les réserves autochtones et y compris au-dessus et au-dessous de la surface des océans du Canada. Le titre exclusif attribué à ces professionnels est celui d'Arpenteur des terres du Canada (ATC).

Vision :

Instaurer la confiance du public dans la réglementation des arpenteurs des terres du Canada.

Mission :

Fidèle à notre mandat, nous instaurons la confiance et le respect mutuel grâce à une gouvernance solide, une autoréglementation efficace et des compétences individuelles



ACLS · AATC

Bienvenue dans le monde de l'arpentage

L'arpentage cadastral implique la mesure et la création ou le rétablissement des limites entre des parcelles contiguës (ou adjacentes).

Les arpenteurs-géomètres appliquent les mathématiques, le droit foncier et les plus récentes technologies de mesure à des situations réelles. Ces professionnels sont des facilitateurs pour des industries qui investissent des milliards dans l'économie canadienne chaque année. En raison de leur expertise, les arpenteurs-géomètres sont requis chaque fois qu'il est nécessaire d'établir les limites de nouvelles parcelles de terrain, d'établir des limites d'occupation sur des parcelles de terrain ou de rétablir ces limites.

Conformément à l'article 6 de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada, l'Association a comme buts :

- a) d'établir et de maintenir les normes d'admissibilité et d'exercice des arpenteurs des terres du Canada ;*
- b) de régir les arpenteurs des terres du Canada ;*
- c) d'établir et de maintenir les normes de conduite, de connaissances et de compétence de ses membres et titulaires de licence de l'Association*
- d) de régir l'activité de ses membres et des titulaires de licence ;*
- e) de collaborer avec d'autres organisations à la promotion de l'arpentage ; et*
- f) d'exercer les autres attributions découlant de la présente loi.*

Mandat de l'Association des arpenteurs des terres du Canada

Mandat

Le mandat de l'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) est de réglementer et de régir la pratique de l'arpentage sur les terres du Canada et les terres privées des territoires, pour la protection de l'intérêt public, conformément à la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada, LC 1998, c. 14, – 1998, son Règlement et ses règlements administratifs.

La pratique des membres de l'AATC est surveillée par le biais d'un processus d'examen des pratiques, tandis que la conduite et la compétence professionnelles sont soumises à des normes élevées et sujettes à enquête et arbitrage lorsqu'elles sont mises en question. Le perfectionnement professionnel obligatoire, les exigences en matière de licences et de permis, les exigences minimales en matière d'assurance et la forte surveillance du Conseil sur les aspects réglementaires et les activités de l'Association contribuent tous au mandat de protection de l'intérêt public.

Ce que nous sommes

L'Association a été créée en vertu d'une loi du Parlement en 1998 conférant un pouvoir d'autoréglementation complet à l'AATC grâce à des pouvoirs de réglementation sur ses membres, un devoir clair de toujours servir l'intérêt public et une surveillance claire de la gouvernance de l'Association par le biais de son Conseil.

L'Association actuelle est la continuation de l'ancienne Association des arpenteurs des terres du Canada, à savoir une association créée en 1985 pour améliorer la pratique de l'arpentage professionnel et des disciplines spatiales connexes, en établissant des normes de qualification, de connaissances, de compétences, d'éthique et de conduite à l'intention de ses membres. Cette association était elle-même le prolongement d'autres organismes qui ont existé de temps à autre depuis les débuts de l'arpentage au Canada.

Aujourd'hui, en vertu des pouvoirs délégués par la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada, LC 1998, ch. 14 (la Loi), qui est sous l'autorité du ministre de Ressources naturelles Canada, en tant qu'association professionnelle autonome et organisme de réglementation, le mandat de l'AATC garantit que les membres sont compétents pour fournir les services que la société leur a confiés et rehausser, dans l'intérêt du public, la valeur que la profession apporte à ceux qui dépendent des services professionnels de nos membres.



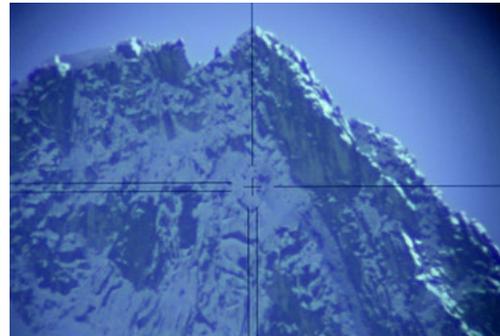
Notre gouvernance

Le Conseil de l'AATC est composé de membres élus et de membres nommés du public. En tant qu'entité de gouvernance de l'AATC, le Conseil s'assure que toutes sortes d'exigences réglementaires sont approuvées et surveillées pour l'admission à l'Association, les activités de pratique des membres, la conduite et la compétence, les exigences de permis, les enquêtes et la discipline et plus encore.

Le Conseil a la surveillance ultime de l'AATC en ce qui concerne la gestion des affaires de l'Association, agissant au nom de l'Association, la surveillance réglementaire, l'établissement de la stratégie de l'organisation, la gestion des risques, l'atteinte des objectifs prévus par la loi et la responsabilité devant le ministre des Ressources naturelles, responsable ultime de la surveillance de la Loi.

La mesure de notre succès

L'AATC réussit et la profession elle-même réussit, si grâce à des normes réglementaires appropriées, à l'éthique des membres et à une surveillance rigoureuse, nous sommes en mesure d'élever la confiance et l'estime de la société envers la profession. Nous réussissons si nous atteignons nos objectifs de manière juste, transparente et équitable.



Valeurs

Intégrité :

On peut nous faire confiance pour protéger l'intégrité des terres du Canada et du régime foncier tout en restant justes et impartiaux.

Responsabilité :

nous respectons nos engagements et nous assumons nos actions.

Compétence :

Nous sommes professionnels, bien informés et maintenons nos compétences en permanence grâce à un examen des pratiques et un développement professionnel continu.

Innovation :

Nous suivons le rythme des technologies nouvelles et émergentes, transformant et changeant au besoin pour apporter la plus grande valeur et efficacité au grand public et à nos membres.

Excellence :

Nous nous engageons à la qualité et à l'amélioration continue. Nous visons des performances élevées, établissant des normes élevées pour nos membres et nous-mêmes.

Membres du conseil 2020-2021



Jim Christie
Président
Vancouver, Colombie-Britannique



Robert Pinkerton
Président sortant
Calgary, Alberta



Philippe J. Breau
Vice-président
Néguac, Nouveau-Brunswick



Bob Halliday
Conseiller troisième année
Massey, Ontario



Max Putnam
Conseiller deuxième année
Corman Park, Saskatchewan



David Rochette
Conseiller première année
Québec, Québec



Geoffrey Connolly
Nommé par le ministre
Cornwall, Ile-du-Prince-Édouard



Leona Irons
Nommé par le ministre
Curve Lake, Ontario



Jean Gagnon
Arpenteur général
Ottawa, Ontario



Jean-Claude Tétreault
Directeur exécutif
Ottawa, Ontario



Prix David Thompson



Depuis plus de 13 ans, le Prix national de géomatique David Thompson est décerné aux arpenteurs-géomètres afin de reconnaître à l'échelle nationale leurs réalisations et leur excellence dans le domaine de la géomatique au Canada. Le programme a été conçu pour faire valoir les projets qui illustrent l'innovation et la contribution à la société qui caractérisent le travail quotidien des arpenteurs-géomètres qui doivent réaliser avec succès des projets pour le bien-être de tous les Canadiens.



Rob Riecken

Projet d'arpentage non-foncier présentant des difficultés considérables

Moniteur automatisé multi-instruments d'un pont vital sur la route 1 à Vancouver.

McElhanney a conçu, installé et entretenu un programme de surveillance automatisé de quatre mois pour un pont de la route 1 du ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique à Vancouver. FortisBC prévoyait de construire un gazoduc à côté des fondations des piliers du pont, et une tranchée était nécessaire pour contenir le gazoduc — mais le pont n'avait pas été amélioré sismiquement, le rendant vulnérable à la défaillance si le sol voisin était perturbé.

McElhanney a installé une série d'instruments, qui comprenaient deux stations totales fonctionnant en continu, des inclinomètres, des accéléromètres, des inclinomètres, des piézomètres à fil vibrant et des jauges de contrainte à fil vibrant. La combinaison unique de données de différence de position avec des données de pente, d'inclinaison et de vibration était essentielle à l'évaluation géotechnique du site. Toutes les parties prenantes pouvaient accéder aux données en temps réel 24/24 et 7/7 par des tableaux de bord basés sur le Web, et les données étaient hautement fonctionnelles pour le MTICB et les équipes d'ingénierie de Fortis, BC.

Tout arpenteur-géomètre breveté, membre d'une association (ou ordre) professionnelle d'arpentage canadien, et qui présente un projet qui a été complété au cours des trois (3) dernières années sera considéré admissible à un prix. Date limite de mise en candidature est le 1 mars 2021

Conférences nationales des arpenteurs-géomètres

La pandémie COVID-19 nous a obligés à annuler les éditions 2020 et 2021. Nous avons tenu une assemblée générale annuelle virtuelle le 22 mai 2020 et nous prévoyons en tenir une autre le 14 avril 2021. Nous espérons tenir une conférence en personne à Vancouver en mars 2022.



Modernisation de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada

Les travaux sur les modifications proposées à la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada et au règlement ont débuté en 2012.

Les principaux sujets abordés dans les modifications proposées étaient les suivants:

1. Améliorant les processus de plainte et de discipline grâce à une plus grande transparence;
2. Transférant les responsabilités administratives du Règlement vers les Règlements administratifs;
3. Harmonisant les dispositions sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Accord de libre-échange canadien;
4. Modifier les incompatibilités entre les versions anglaise et française de la Loi.

Tout au long des années 2018, 2019 et 2020, le comité des Règlements administratifs et législation de l'AATC et des membres du personnel de la Direction de l'arpenteur général de RNCan ont travaillé à la préparation d'un document de travail expliquant les modifications que le comité juge nécessaires pour traiter les sujets énumérés ci-dessus.

Le projet est désormais entre les mains du gouvernement fédéral pour les prochaines étapes.

Programme de certification des hydrographes du Canada

L'AATC a développé un modèle de certification pour les hydrographes et les arpenteurs-géomètres en zones extracôtières, qui a été officiellement reconnu par le Conseil international de l'OHI/ FIG / ICA des normes et compétences pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) en avril 2016. Actuellement, 4 personnes ont obtenu le statut d'hydrographe certifié de niveau 1. Le programme de l'AATC est le deuxième système internationalement reconnu.

La certification pour un hydrographe ou arpenteur-géomètre en zone extracôtière est souhaitable puisque :

- *La certification fournit un cheminement de carrière structuré et reconnu de manière formelle aux arpenteurs-géomètres hydrographes ou extracôtiers.*
- *Elle établit le niveau d'expertise et de compétence de l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier.*
- *Elle garantit que l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier soit au courant des changements technologiques dans ces domaines.*
- *Elle confère au détenteur un profil rehaussé au sein de l'industrie.*
- *Elle prépare l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier à la prochaine expansion globale dans ces secteurs.*





GeoEd – portail de téléapprentissage

Reconnaissant la répartition géographique des arpenteurs-géomètres partout au Canada, l'AATC améliore la prestation du perfectionnement professionnel continu grâce à des initiatives d'apprentissage à distance. Ceci inclut des cours offerts en partenariat avec des associations sœurs, des établissements d'enseignement, le gouvernement et des entreprises privées. Le tout disponible par le portail GeoEd.

Le portail se télécharge actuellement de cours en ligne sur une variété de sujets, disponibles par un simple clic de la souris. Aujourd'hui, plus de 200 cours sont offerts sur GeoEd. Ces cours comprennent des webinaires en direct et interactifs, mais la plupart des cours sont entièrement sous forme d'autoapprentissage avec des vidéos et d'autres documents numériques. Les arpenteurs-géomètres peuvent s'inscrire à n'importe quel cours et le compléter à leur guise.

GeoEd est en voie de devenir l'outil qu'utiliseront les arpenteurs-géomètres partout au Canada afin de rendre les occasions d'apprentissage aussi faciles et accessibles que possible. Visitez GeoEd à : www.geoed.ca.



Gagnants des bourses d'études

Chaque année, la Fondation de l'AATC attribue quatre bourses de 2 000 \$ à des étudiants inscrits dans un établissement postsecondaire dans le domaine de la géomatique. Cette année, le comité a choisi les récipiendaires suivants parmi de nombreuses applications prometteuses. Félicitations aux gagnants et merci à tous les candidats!

Gagnants 2020 des bourses de la Fondation de l'AATC par ordre alphabétique :

Ian Anderson

4e année

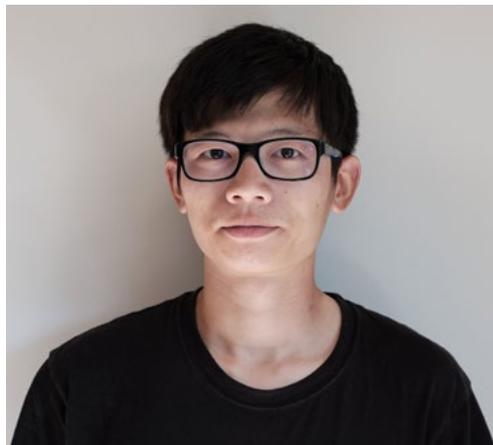
Université du Nouveau-Brunswick



Hang Hong

4e année

Université du Nouveau-Brunswick



Maria Le

4e année

Université de Calgary



Eshaya Minchin

2e année

British Columbia Institute of Technology



Visitez notre site Web à <https://www.acls-aatc.ca/students-home/scholarships/> d'informations sur le programme de bourses d'études en géomatique et les conditions d'admissibilité.



Plaintes et discipline

Le rôle le plus important de l'AATC est de protéger le public canadien et le tissu cadastral.

L'Association a reçu aucune plainte en 2020.

Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG)

L'AATC continue de fournir des services administratifs et de registraire au Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres. L'AATC possède de bonnes compétences dans les domaines de la gestion des candidatures et des examens et désire continuer de mettre ces ressources à la disposition de la communauté de l'arpentage du Canada.



Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique

En 2018, toutes les associations d'arpentage et les 6 établissements d'enseignement délivrant des diplômes d'arpentage/géomatique par le biais du Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres ont lancé un projet pour examiner l'avenir de l'enseignement de l'arpentage. Suite à ces travaux préliminaires, le comité en est arrivé à un consensus quant à la direction à donner au projet et sur la nécessité d'un financement afin d'aller de l'avant.

Pour continuer à rendre la profession d'arpenteur-géomètre plus réceptive, ouverte et accueillante, il est devenu clair tout au long des travaux sur le projet du Parcours de reconnaissance des titres de compétences des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger (voir la section précédente) que le programme d'études national doit être mis à jour. En raison des technologies disponibles aujourd'hui, plusieurs composantes sont désuètes et non représentative du domaine de l'arpentage.

La mise à jour du programme d'études national rapprochera la profession d'arpenteur-géomètre de son objectif avoué de créer un diplôme en ligne en arpentage/géomatique.

Nous devons également élaborer un processus d'agrément nouveau et amélioré pour les programmes actuels et futurs des établissements d'enseignement menant à un diplôme en arpentage/géomatique qui serait plus efficace et conforme aux

tendances nationales et internationales. Un diplôme en ligne en arpentage/géomatique est un moyen innovant d'accéder à des connaissances spécialisées qui bénéficieront à de nombreux groupes. Par exemple, les étudiants canadiens adultes trouvent extrêmement difficile de quitter le travail et de déménager là où un diplôme est enseigné à l'université — ils ont de nombreuses obligations et, dans la majorité des cas, ont une famille. Cela aiderait également les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger intéressés à immigrer au Canada, car ils pourraient s'engager à combler les lacunes dans leurs connaissances à partir de leur pays d'origine, réduisant ainsi le temps nécessaire pour atteindre leur objectif d'être arpenteurs-géomètres agréés au Canada.

Une demande de financement a été soumise à Emploi et Développement social Canada (EDSC) en avril 2019. EDSC a confirmé, en février 2020, que notre concept avait été accepté. Une soumission détaillée avec le budget proposé sera présentée à EDSC en avril 2020. Après de nombreux échanges avec le personnel d'EDSC l'été dernier pour obtenir des éclaircissements sur les détails du projet et des ajustements au budget, nous avons reçu l'approbation à la fin de l'automne et le projet a commencé le 23 décembre 2020. Il se terminera le 9 juin 2023.

Canada 

*Financé par le gouvernement du Canada
par le biais du programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers*

Projet d'amélioration des examens (PAE) de l'AATC

En janvier 2018, l'AATC a lancé un projet visant à améliorer la qualité et l'efficacité de son système d'examen actuel. La réalisation d'un système d'examen plus efficace dans le cadre du projet d'amélioration des examens (PAE) de l'AATC comporte trois objectifs :

- Fournir un mécanisme permettant aux candidats de se préparer et de réussir les examens nécessaires.
- Mettre à jour le matériel didactique et combler les lacunes dans le matériel français
- Éliminer la séance semestrielle en personne des examens pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'un brevet d'arpenteur-géomètre provincial et offrir une plus grande souplesse à cette cohorte de candidats.

Le projet a été achevé en mars 2020.

Les candidats à la mobilité de la main-d'œuvre avaient accès à un examen en ligne réparti sur 4 modules depuis le printemps 2018 et maintenant, les candidats n'ayant pas de permis de pratique provincial ont accès à 3 examens en ligne sur demande, éliminant ainsi les 2 séances d'examen en personne.



Nouveau livre sur la profession d'ATC

En novembre 2018, le Conseil de l'Association des arpenteurs des terres du Canada a décidé de procéder à la production de son premier livre sur la profession d'ATC, issu de la plume de l'auteur renommé Charlie Wilkins.

« A Sense of Where You Are » sera une histoire, à la fois au sens individuel et collectif. Le titre en français n'est pas encore déterminé. Ce sont soit les histoires que les arpenteurs racontent sur eux-mêmes, soit des histoires que Charlie raconte à propos de ses observations à leur sujet. Le livre, basé sur ses entretiens et voyages avec les arpenteurs, sera construit autour de leurs histoires, et « l'histoire » du temps que Charlie a passé avec eux, assorties bien sûr d'un récit historique bien documenté. Le tout accompagné d'images spectaculaires des terres et des eaux où les arpenteurs des terres du Canada font leur travail.

L'objectif global de cette publication est de fournir une expérience captivante et variée à ses lecteurs et de fournir une vision nouvelle, atypique et plus globale du rôle de l'arpenteur-géomètre au Canada. Une histoire générale sera racontée décrivant les expériences variées des arpenteurs des terres du Canada à travers le Canada avec des anecdotes sur la façon dont la profession a contribué et continue de contribuer au développement historique et aux défis contemporains auxquels une nation en évolution est confrontée.

Grâce à des éléments indépendants engageants et variés qui sont pertinents pour les intérêts de l'Association, chaque lecteur peut s'attendre à se plonger dans un livre qui éveille la curiosité et procure du plaisir du début à la fin.

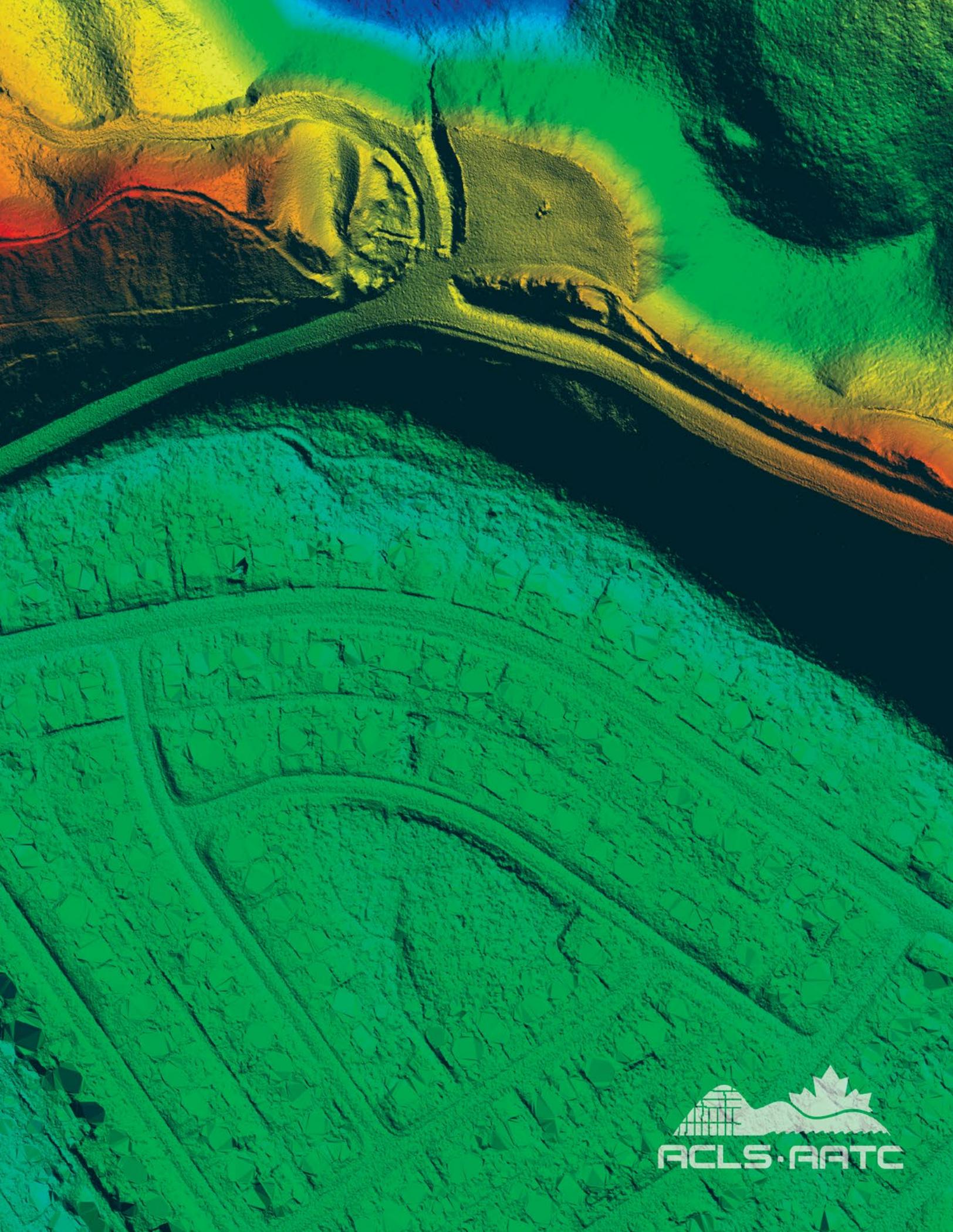
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous donnons l'aperçu suivant du livre de l'AATC, que nous espérons lancer à l'automne 2021.

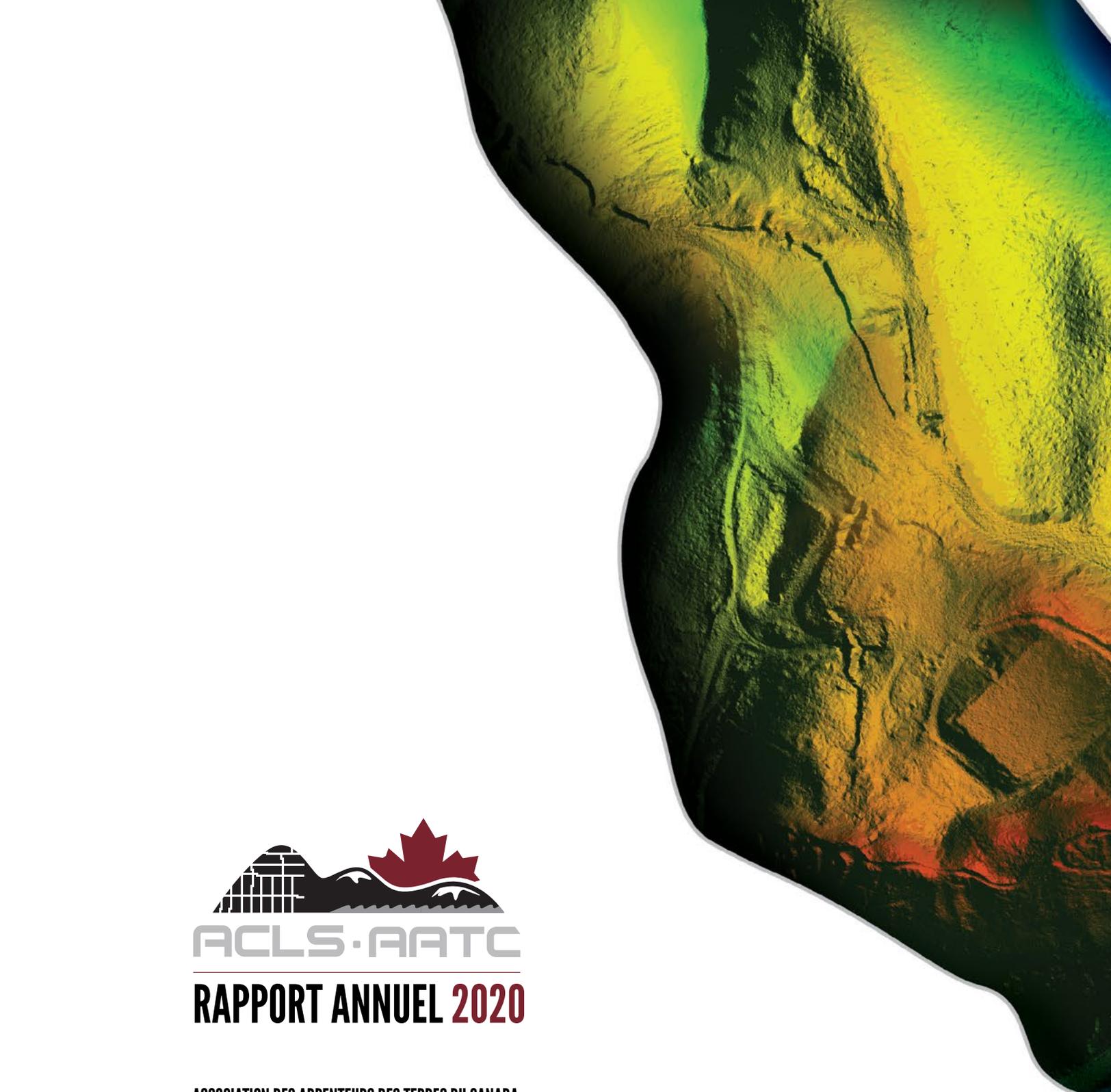


Joe Johnson — C'est simplement un gars avec quelque chose à dire. Tyrell D'Aoust, un jeune arpenteur cri très créatif et volubile du nord de l'Alberta, qui a toutes sortes d'idées intéressantes sur l'avenir de la Direction de l'arpenteur général, sur la gestion des terres autochtones, et ainsi de suite. Dominique Fecteau, ancien président de l'Association, explique que les anciennes structures patriarcales autour de l'arpentage sont usées et doivent être reconstruites. Marie Robidoux ou Anne Cole, qui toutes deux tant accompli, car elles ont à cœur de raconter leur combat pour la reconnaissance des femmes en arpentage. Veronica Meister est une autre voix réfléchie et progressiste pour les femmes et pour le plaidoyer social parmi les arpenteurs-géomètres.

Nous avons des membres ou des membres retraités que beaucoup de gens ne considéreraient probablement jamais comme des défenseurs de la justice sociale en ce qui concerne la profession. Certaines des choses que Rick Beaumont a dites à Charlie, par exemple, étaient extraordinaires. Julian Goodyear et d'autres arpenteurs-géomètres de premier plan — estiment que les ATC ont un grand rôle à jouer dans le redressement du pays. Et Chris Cryderman — très franc sur les revendications territoriales, les tribunaux et les arpenteurs-géomètres.

Le gouvernement lui-même a reconnu le racisme systémique, la nécessité de la réconciliation avec les Premières nations... sans parler des réalités inquiétantes du changement climatique et de la nécessité de l'égalité des sexes. Nous sommes un pays dans lequel, comme l'a dit Mike O'Sullivan, « l'arpenteur a été témoin de plusieurs des dures réalités et injustices du passé, et en tant que tel a un rôle important à jouer dans la guérison des plaies ». Il semble pourtant si important de laisser les membres s'exprimer sur ces sujets dans le contexte du livre — ce sont des soucis qui leur pèsent lourd ! On peut sans doute nommer 40 membres ou plus (au moins la moitié des interviewés) qui ont exprimé ouvertement leur espoir que ce livre aborde de manière significative leur travail avec les Premières nations, le changement climatique, la lutte des femmes pour se tailler une place dans la profession.





ACLS·AATC

RAPPORT ANNUEL 2020

ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA
900 chemin Dynes, suite 100E
Ottawa, Ontario, Canada K2C 3L6
1-613-723-9200

www.acls-aatc.ca